

Pourquoi le sacerdoce ancien n'est-il pas retenu par les chrétiens

On ne peut prendre¹ comme base matérielle, comme point de départ, le sacerdoce de l'Ancien Testament ni celui des religions anciennes ni les catégories sacerdotales car le Nouveau Testament en fait très peu cas. Il est même réticent vis-à-vis d'elles. Comme si c'était un autre monde ou comme si elles ne le concernaient pas. En effet, elles étaient purement rituelles. **Les évangiles n'appliquent jamais le titre *hiereús*, sacerdos, prêtre, à Christ, et ils ne disent jamais que Christ s'est offert en sacrifice.** Fréquemment ils nous présentent une situation et une **attitude polémique par rapport à la conception ritualiste de la religion.** Saint Paul n'utilise jamais le mot *hiereús* ou *archihiereús*. Tout au long du NT on n'utilise jamais un titre sacerdotal pour les ministres de l'Eglise. Très rares sont les textes qui parlent des chrétiens comme « prêtres » (1 P. 2,5. 9; Ap. 1, 6; 5, 10; 20, 26).

Le sacerdoce du Christ est existentiel

Pour ce qui est du Christ un seul écrit du NT fait exception en donnant au Christ les titres de « prêtre » et « Grand Prêtre » : la Lettre aux Hébreux.

Ce texte décrit et déploie toute son œuvre en termes et catégories sacerdotales mais en insistant sur les différences entre le sacerdoce de l'AT et celui du Christ, ce qui nous fait comprendre les réticences du reste du NT à parler en termes et catégories sacerdotales.

Ce texte explique que le culte ancien était rituel, conventionnel et qu'il ne pouvait pas en être autrement. Christ le remplace par un culte personnel, réel, existentiel. La conception ancienne nous donne une vision de la sanctification négative, à base de séparations rituelles. En revanche Christ nous présente une sanctification positive, acquise dans et par la solidarité des personnes et avec des personnes.

¹ Cf. une conférence d'A. Vanhoye.

La prise de conscience de ces différences radicales conduisit les premiers chrétiens à prendre une très grande distance par rapport au sacerdoce. Avec le temps ils ont vu l'œuvre du Christ comme l'accomplissement, en le dépassant, du sacerdoce ancien et ils ont commencé à utiliser un tel vocabulaire mais en remarquant toujours les différences. Ainsi, dirent-ils, dans l'offrande du Christ toutes les séparations étaient abolies. Christ, victime sans tache, est entré dans l'intimité glorieuse de Dieu. Dans son sacerdoce il n'y a pas eu de distance ni de distinction entre prêtre et victime, ni entre culte et vie. Et même, comme le sacrifice du Christ a été un sacrifice parfait de solidarité avec les hommes, la dernière distinction, la séparation entre Dieu et les hommes, a été abolie, et à plus forte raison, la différence entre le prêtre et le peuple n'existe-t-elle plus.

Le sacerdoce commun, dans le Christ, des baptisés

Le fait de faire disparaître toutes les séparations rituelles et différences change radicalement la situation religieuse des hommes.

Le sacerdoce du Christ a rendu possible la communion entre tous à l'intérieur de la relation avec Dieu.

C'est ici que **doit être désormais située et comprise la question du sacerdoce baptismal et de sa différence avec le sacerdoce ordonné. En effet, du fait de l'abolition de toutes les séparations, tous les croyants sont élevés à la dignité sacerdotale.**

Le NT nous montre très clairement que grâce au sacrifice du Christ toutes les barrières externes entre le peuple et Dieu ont été détruites. En conséquence, tous sont donc appelés à s'approcher de Dieu sans peur ni crainte ; tous les baptisés ont ce droit auparavant réservé auparavant au grand prêtre. Mieux encore, ils ont un plus grand privilège que lui. Le grand prêtre ne pouvait entrer dans le sanctuaire qu'une fois par an pour la cérémonie du Grand pardon (Lev. 16, 2; Heb. 9, 7). Maintenant tous les chrétiens jouissent de ce **privilège sacerdotal en permanence.**

On doit en tirer la conclusion que les chrétiens ont une véritable relation de proximité avec Dieu. En Heb. 7, 25, ils sont appelés « ceux qui par lui (le Christ) s'approchent de Dieu ». Il n'y a aucune limitation. Tous, ils sont libres de s'approcher de Dieu à tout moment. Plus de séparations. **Ils jouissent tous de la liberté des enfants de Dieu qui ont tous le droit de s'approcher en confiance de leur Père.**

A ce point on voit clairement qu'il n'y a aucune différence entre baptisés. Il n'y a pas de différence entre prêtres et fidèles laïcs.

On nous a défini le sacrifice du Christ comme obéissance et adhésion concrète à la volonté de Dieu. Le même sacrifice personnel est demandé aux chrétiens comme on le voit dans la lettre aux Hébreux où apparaît l'expression « faire la volonté de Dieu », employée pour le Christ (10,4-10) et pour les chrétiens (10,36). Le sacrifice du Christ fut, en même temps, un geste extraordinaire de solidarité avec les hommes, solidarité jusqu'à la mort. De même les sacrifices des chrétiens doivent se traduire par une vie de charité et amour.

A partir de maintenant on ne peut plus concevoir la religion comme quelque chose d'extérieur, ou comme un ensemble de rites externes, de gestes conventionnels que l'on superpose, que l'on plaque à la vie. La religion maintenant doit être centrée sur l'existence même.

En Heb. 10,14, le verbe grec (*τελέω, teleô*) *conduire à la perfection, faire parfait*, possède un sens sacerdotal très fort dans l'AT : il signifie la consécration sacerdotale. Ce verbe est utilisé d'habitude au passif en ce qui concerne le Christ pour dire qu'il a reçu le sacerdoce, et ici, il est utilisé au passif pour qualifier les chrétiens car il est dit qu'il leur a été communiqué : « Par son unique offrande, il (Jésus) a mené pour toujours à leur perfection ceux qui sont sanctifiés ». La consécration du Christ constitue une véritable transformation de l'homme et cette transformation a été faite grâce à un acte de solidarité. Pour cette raison, elle n'est pas valable que pour un homme seulement, mais pour toutes les personnes humaines qui acceptent cette action (du Christ). Même s'il n'utilise explicitement pas le mot « sacerdoce », ce verset contient donc l'affirmation implicite du sacerdoce des baptisés.

La première lettre de Pierre 2, 4-5, nous conduit d'abord au sacrifice réel, existentiel du Christ, rejeté par les hommes mais glorifié par Dieu ; ensuite il décrit la vocation des baptisés appelés à réaliser des offrandes du même genre : non pas comme jadis, des rites extérieurs, mais spirituels, existentiels.

Ce qu'est le sacerdoce ministériel qu'exercent certains chrétiens.

Une différence fondamentale : Christ était capable par lui tout seul d'exercer et faire le culte existentiel parfait (9,14). Les chrétiens, en revanche ne sont pas capables, n'ont pas la capacité de l'exercer par eux-mêmes ; c'est seulement dans la mesure où ils sont unis au Christ qu'ils peuvent élever leurs vies à Dieu, dans un acte de véritable docilité et solidarité,

en tant que fidèles qu'ils sont, ceux qui « grâce à Lui (le Christ) s'approchent de Dieu (7,25) ; 10,19 ;13, 21). Etant donné qu'ils reçoivent tout grâce du Christ, ils doivent « offrir par son moyen, un sacrifice de louange, une eucharistie » (13,15).

Il y a donc deux aspects dans le sacrifice du Christ : l'offrande et la médiation.

Voici donc, finalement, quelle est la fonction du sacerdoce ministériel : être le sacrement de la médiation du Christ. Manifester et rendre visible la présence du Christ médiateur et son action dans la vie des chrétiens.

Places des deux sacerdoxes : une harmonie dans le Christ

Alors, étant donné son caractère « sacramental », le sacerdoce ministériel est « secondaire » par rapport au sacerdoce baptismal, dans le sens qu'il est *subordonné*, car ce qui compte ce sont les existences réelles, celle du Christ et celles des chrétiens : il n'est pas la fin mais constitue le moyen de communion entre les existences réelles, celles des chrétiens et celle du Christ. Et on appelle donc ce sacerdoce-là *ministériel* justement parce qu'il est secondaire, subordonné, au service du sacrifice du Christ et au service du sacerdoce des baptisés.

Et bien que subordonné, il est indispensable ! Sans ce moyen de communion et d'unité l'existence des chrétiens ne serait pas soumise à la médiation du Christ et en conséquence ne pourrait pas se transformer en un sacrifice digne de Dieu.

L'épiscopat est, avec raison, le signe et l'instrument de la communion authentique.

Un évêque, un *presbytre* des premiers temps de l'Eglise, un *prêtre* d'aujourd'hui, sont appelés à vivre toujours leur sacerdoce baptismal, comme tout chrétien (1 Co 10,31) mais cependant, ils ne sont pas toujours en train d'*exercer* son sacerdoce ministériel : quand l'un d'entre eux mange, boit etc., il le fait en tant que baptisé, vivant et exerçant comme nous tous son sacerdoce des baptisés, mais dans ce cadre pas son sacerdoce ministériel.

La pleine conscience de participer tous, évêques et presbytres, du sacerdoce des baptisés (sacerdoce commun) a beaucoup d'avantages. Du côté de presbytres, elle élimine la tentation de la domination, et, de la part de certains fidèles laïcs, certains accès d'envie. Egalité fondamentale et fraternité chrétienne vont de pair là aussi.

Jesus Asurmendi, prêtre,

15 Avril 2018